

Notre patrimoine a de l'avenir



LA NATURE, UNE COMPOSANTE DE NOTRE CADRE DE VIE

.....
INTERVIEW DE **PHILIPPE GIRARDIN**, PRÉSIDENT DU PNR DES BALLONS DES VOSGES
LE PARC, CANDIDAT À LA CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE

L'ECHO DU PARC

.....
N°16 _ FEVRIER 2014



4 LA NATURE, UNE COMPOSANTE DE NOTRE CADRE DE VIE

>>> INVENTAIRES NATURALISTES, NATURA 2000, TRAME
VERTE ET BLEUE

6 INTERVIEW DE PHILIPPE GIRARDIN

PRÉSIDENT DU PNR DES BALLONS DES VOSGES
>>> ÉVOLUTION DU RAPPORT DE L'HOMME À LA NATURE,
RÔLE DES PARCS, VALEURS DE LA BIODIVERSITÉ

7 LE DIAMANT NOIR DE MARIGNY-MARMANDE

>>> COMMUNE RURALE, PATRIMOINE BÂTI, TRUFFE,
TRADITION LOCALE



**JEAN-MICHEL MARCHAND,
PRÉSIDENT DU PARC**

En ce début d'année, le journal du Parc fait peau neuve et vous propose une nouvelle formule plus axée sur le territoire. Dans chaque numéro, la part belle sera faite à une commune du Parc dont vous pourrez découvrir les spécificités. C'est ainsi que Marigny-Marmande et son diamant noir se dévoilent dans les pages suivantes.

Vous retrouverez également un dossier central complété de l'interview d'un expert. Quatre ans après l'année de la biodiversité, nous avons choisi de revenir sur la mission phare du Parc qu'est la protection du patrimoine naturel et notamment le Contrat nature mené sur trois communes du secteur de l'Authion. Les aménagements sont actuellement en cours sur certaines parcelles qui retrouveront une vocation agricole ou naturelle.

Le Parc s'est particulièrement investi pour inscrire des clauses sociales dans ces marchés publics, permettant de soutenir l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Ainsi des actions permettant de développer la biodiversité peuvent être garantes d'une économie locale respectueuse des valeurs humaines.

À l'heure où le « made in France » est plus que jamais d'actualité, le Parc réaffirme son soutien à un développement basé sur les richesses de son territoire et ses forces vives. Le thème de l'année 2014, basé sur l'alimentation sera une formidable opportunité de faire connaître les producteurs, les transformateurs et les artisans locaux.

Bonne lecture !

Edito

Agenda



DU 1^{ER} MARS AU 29 JUIN 2014 _EXPOSITION

« À TABLE ! COMMENT NOS ANCÊTRES SONT DEVENUS GASTRONOMES »

Maison du Parc, Montsoreau

MAI 2014_ ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT



MARS 2014_CARNET DE DÉCOUVERTES

Parution du guide des sorties accompagnées proposées en 2014 par le Parc et ses partenaires





LE PARC, CANDIDAT À LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE

119 espaces protégés européens dont 26 en France sont engagés dans la Charte Européenne du Tourisme Durable. Il s'agit essentiellement des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux.

Cette charte est mise en œuvre et gérée par la Fédération EUROPARC (organisation européenne non gouvernementale des espaces protégés). En adoptant la Charte, chaque signataire s'engage à définir et animer une stratégie de développement touristique durable. Un programme d'actions est mis en place sur cinq ans.

En 2013, le Parc Loire-Anjou-Touraine s'est porté candidat sur le volet 1 de cette Charte qui concerne le territoire de l'espace protégé, les acteurs du tourisme et les associations locales...

Cet engagement est légitime lorsque l'on sait que le tourisme est un secteur d'activités économiques majeur sur le territoire du Parc.

Pour mettre en œuvre une gestion durable des activités touristiques, le Parc s'associera à l'ensemble des acteurs professionnels du secteur. Le programme d'actions a été présenté lors d'un Forum rassemblant près de 100 acteurs du tourisme le 29 novembre dernier à l'Abbaye de Fontevraud. Parmi celles-ci : la mise en réseau des partenaires touristiques, la médiation des paysages ou encore le développement d'outils numériques de découverte des patrimoines.

Réponse concernant la certification dans les mois qui viennent...



L'ALIMENTATION, THÈME 2014 !!!

Développement du bio dans la restauration collective, valorisation des producteurs engagés dans des démarches durables, mise en place d'un jardin dans 17 écoles... l'alimentation est un sujet phare pour le Parc.

En 2014, ce thème sera à l'honneur au travers d'expositions, d'ateliers et trouvera une résonance particulière lors de la Fête du Parc organisée à Panzoult le samedi 27 septembre 2014 !

Dès le mois de mars, l'équipe du Parc proposera une exposition originale sur l'alimentation des hommes préhistoriques. Des ateliers cuisine animés par des professionnels suivront pendant le mois de juillet. L'année 2014 s'annonce pleine de saveurs !



LA MUSE, UNE MONNAIE LOCALE



Après un an d'existence, elle regroupe déjà 61 professionnels et environ 150 utilisateurs sur le Maine-et-Loire. Son intérêt est primordial : la MUSE soutient l'économie locale car elle ne peut être utilisée que chez les prestataires du département engagés dans la démarche ; elle ne peut être mise en banque.

En d'autres termes : les coupons de MUSE circulent d'un particulier à un artisan, d'une épicerie à un viticulteur et dynamisent les échanges économiques du territoire.

Il s'agit d'une Monnaie locale complémentaire comme il en existe un peu partout en France (22 circulent déjà et 26 sont en création). Elle ne se substitue pas à l'euro. Particuliers, entreprises, collectivités locales, si vous souhaitez donner un sens à vos achats en appuyant une économie locale et durable, adhérez à la MUSE.

Association Agir pour la transition :
www.lamuse-monnaie.fr ou 02.41.78.44.38



LA NATURE, UNE COMPOSANTE DE NOTRE CADRE DE VIE



Le Parc est, depuis sa création, un acteur majeur de la protection de l'environnement. Il a su s'adapter aux évolutions des politiques publiques et aux particularités locales pour mener des actions ambitieuses. Des inventaires naturalistes, à la définition d'un plan paysager partagé, le travail en collaboration avec les acteurs locaux demeure une priorité; les habitants sont aussi parties prenantes...

CHIFFRES-CLÉS

29.65 % D'ESPACES CLASSÉS
(ZICO, ZPS, ZSC, ZEM, SNE, SITES INSCRITS, SITES CLASSÉS)

9 SITES NATURA 2000

25% DE FORÊT

22 ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS
(+ DE LA MOITIÉ DES ESPÈCES FRANÇAISES)

52 ESPÈCES DE LIBELLULES
(+ DE LA MOITIÉ DES ESPÈCES FRANÇAISES)

Mieux connaître pour mieux protéger, tel pourrait être l'adage du Parc Loire-Anjou-Touraine qui s'attache aussi bien à mener des missions d'inventaire que de préservation. C'est ainsi que l'année 2013 s'est conclue par une étude d'envergure : **l'état zéro de la biodiversité**.

UNE ÉTUDE COLOSSALE

Elle croise plus de 70 000 données naturalistes acquises au fil des ans et se complète d'un protocole de suivi de la faune et de la flore.

Les inventaires menés se sont concentrés sur des oiseaux, papillons de jour, poissons, plantes et invertébrés aquatiques. Toutes sont des espèces bio-indicatrices, c'est à dire représentatives de l'évolution d'un grand nombre d'espèces et des habitats qui y sont associés.

Si le Parc n'est pas le plus réputé pour son patrimoine naturel, l'inventaire a permis de tordre le coup à quelques idées reçues. Oui, le territoire accueille un grand nombre d'espèces... certaines ordinaires et d'autres plus exceptionnelles ! Comme l'Ecrevisse à pieds blancs, la Gentiane pneumonanthe ou le Râle des genêts.

ET MAINTENANT ?

Pour Olivier Riquet, chargé de mission Natura 2000 au Parc : « C'est une opportunité pour fédérer les structures locales autour de ces données. Celles-ci ont vocation à être diffusées aux collectivités pour un projet d'aménagement par exemple ».

Elles constituent une base qui pourra être à nouveau évaluée à la fin de la charte, en 2020, pour connaître l'état de conservation des espèces.

NATURA 2000

Le Parc est un acteur privilégié de la mise en place de ce dispositif européen. Il compte neuf sites classés Natura 2000 sur son périmètre dont cinq qu'il anime.

Cette politique se base sur la conciliation et l'échange. Ainsi, l'ensemble des acteurs locaux concernés se réunissent au sein d'un comité de pilotage animé par le Parc. Ils définissent conjointement les actions de préservation à mettre en oeuvre sur le site.

L'action menée par le Parc est basée sur le volontariat. Les propriétaires d'un site Natura 2000 peuvent participer directement à la préservation des espèces et habitats à travers des actions telles que la diminution de l'utilisation de pesticides, la plantation de haies ou l'entretien des arbres têtards.

Les bonnes pratiques de gestion des milieux naturels sont compensées par une incitation financière.

Ce type de mesure peut concerner des parcelles agricoles. On parle alors de mesures-agro-environnementales (113 signées sur le Parc). Pour les parcelles non agricoles, il s'agit de contrats Natura 2000 (13 signés actuellement). Une collectivité ou un propriétaire privé peut donc décider de s'engager dans la démarche.

Pour cela, le dialogue et la pédagogie sont les maîtres-mots. Un travail de longue haleine est mené par les chargés de mission Natura 2000, telle que Lucile Stanicka « *Notre mission se traduit surtout par un contact direct avec les particuliers et les usagers qui vivent au quotidien sur le territoire. On rencontre aussi régulièrement les communes pour leurs projets d'aménagements. C'est indispensable* ».

CHANTIERS NATURE : LE PARC AUX CÔTÉS DES COMMUNES

Un chantier d'insertion : plantations de bosquets en lieu et place d'une peupleraie.



Répondant à un appel à projet de la région Pays de la Loire, le Parc offre à des communes la possibilité de réaliser des aménagements favorables à la biodiversité.

Le contrat nature soutient des collectivités pilotes qui souhaitent notamment mener des travaux de restauration ou de renforcement de la Trame Verte et Bleue. Ce terme désigne assez simplement des zones naturelles connectées entre elles, dans lesquelles les espèces peuvent évoluer librement.

La Région finance à hauteur de 80% sur deux ans, les travaux menés à Beaufort-en-Vallée, Brain-sur-Allonnes et Mazé. Le Parc suit les chantiers menés sur ces trois communes : coupe de peupliers, rognage des souches, plantation de haies bocagères, de bosquets, de semis de prairies, arrachage de plantes invasives... À Mazé et Beaufort-en-Vallée, les parcelles communales sont mises en gestion auprès d'agriculteurs.

La pose de clôtures sera réalisée prochainement pour accueillir du bétail. Ces espaces bocagers ainsi aménagés sont plus favorables à la biodiversité et ouvrent le paysage.

UNE ACTION MENÉE EN PARTENARIAT

Ces aménagements n'auraient pu voir le jour sans le Parc. L'ensemble de ces actions s'est fait en étroite collaboration avec les élus, agriculteurs et associations locales. Comme à Mazé où l'association de chasse a été impliquée dans le projet d'aménagement. Pour Nicolas Begnon, président de l'association : « *Ce travail mené en commun par les différents acteurs permet de répondre efficacement aux attentes de chacun, tout en respectant des cohérences écologiques. Il démontre que le monde de la chasse, contrairement à beaucoup d'idées reçues, peut s'investir dans des projets de sauvegarde et de développement de la faune et de la flore locales* ».



PHILIPPE GIRARDIN

Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Président de la commission Biodiversité et gestion de l'espace à la Fédération des Parcs naturels régionaux

Membre du Conseil d'Orientation, Recherche et Prospective de la Fédération des Parcs

Face aux enjeux économiques actuels, la biodiversité a-t-elle encore sa place dans le débat public ?

Force est de constater que la biodiversité ne fait pas la Une des médias sauf lorsqu'elle est utilisée pour s'opposer à un projet d'aménagement. Du coup, elle est assimilée à des contraintes, normes et réglementations.

Et pourtant..., le grand public prend de plus en plus conscience que la biodiversité, ce ne sont pas seulement quelques espèces remarquables (l'Outarde canepetière, le Gypaète barbu, le Lynx...) mais c'est surtout la biodiversité ordinaire qu'il rencontre tous les jours. D'où son engouement pour les abeilles, la redécouverte des plantes médicinales, le plébiscite des agriculteurs qui sèment des bandes fleuries, l'adhésion à la démarche des communes qui abandonnent l'emploi d'herbicide ...

« LES RESSOURCES NATURELLES PEUVENT ÊTRE DES SUPPORTS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES »

Quel est le rôle des Parcs dans ce débat ?

Les Parcs naturels régionaux sont en première ligne pour rappeler que les ressources naturelles peuvent être des supports d'activité économique (valorisation raisonnée de l'arnica pour l'homéopathie et la cosmétologie, des roselières en Brenne...). Les Parcs gèrent depuis cinq ans le concours des prairies naturelles fleuries qui met en avant les agriculteurs qui allient une bonne production de fourrage avec une flore très diversifiée.

Les Parcs préservent ou recréent des zones humides riches en biodiversité, ils défendent et valorisent des races et variétés locales, ont de multiples actions pédagogiques de terrain (nuit de la chouette, guides pédagogiques, sorties découvertes...).

Le combat pour la biodiversité sera gagné lorsque, par exemple, des viticulteurs mettront sur leurs étiquettes de vin une espèce remarquable de leur territoire, que les élus consacreront une page de leur bulletin communal à la biodiversité, que les agriculteurs ou les propriétaires forestiers prendront en main la gestion des zones Natura 2000...

« DE NOMBREUSES FONCTIONS DE LA BIODIVERSITÉ RESTENT INCOMPATIBLES AVEC UNE VISION MONÉTAIRE »

Peut-on attribuer, comme certains l'ont fait, une valeur à la biodiversité ?

Sans compter les controverses engendrées par les questions scientifiques de fond (quantification difficile des biens et services fournis...), et les difficultés techniques de mise en œuvre, de nombreuses fonctions de la biodiversité (régulation...) restent incompatibles avec une vision monétaire.

Mieux vaut mettre en avant, par des exemples concrets, les services rendus par les écosystèmes et le coût qu'engendrera demain la perte de biodiversité. La prise de conscience se fait mondiale aujourd'hui et la création d'un Groupement Intergouvernemental d'experts sur les évolutions du climat de la biodiversité nommé «IPBES» (Plate-forme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) est de bonne augure.

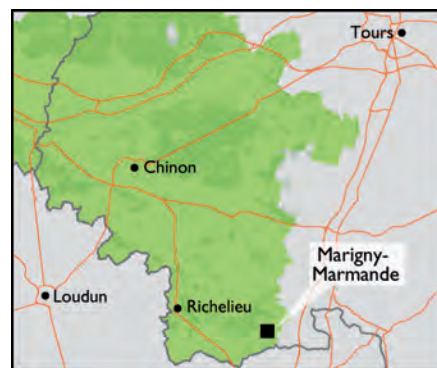
LE DIAMANT NOIR DE MARIGNY-MARMANDE



619 habitants
(Marignois et Marignaises)

3000 hectares

Spécialité : la truffe



UN VILLAGE TRUFFÉ DE PATRIMOINES

À 15 kilomètres de Richelieu, entouré d'une couronne boisée, Marigny-Marmande ne se dévoile qu'aux curieux, loin des grands axes de communication. Mais si la plupart du bâti de la commune date du 19^e siècle, quelques points d'intérêts plus anciens valent le détour : pigeonnier, lavoirs, anciens prieurés, remparts du château de Mondon...

DES DIFFICULTÉS PROPRES AUX COMMUNES RURALES

La commune de Marigny-Marmande voit sa population stagner depuis de nombreuses années. « *L'éloignement des pôles d'activité et l'absence d'attrait touristique majeur ne joue pas en notre faveur* » reconnaît Jean Thomas, le Maire.

De gros efforts ont pourtant été faits pour maintenir les services dans la commune comme l'acquisition de certains bâtiments pour accueillir le multiservices ou l'agence postale.

Les travaux menés pour la Ligne à Grande Vitesse reliant Tours à Bordeaux ont bouleversé le paysage pour la commune qui a vu notamment la construction de trois ponts et de merlons acoustiques pour le passage du train.

UN DIAMANT NOIR SOUS LEURS PIEDS

La fameuse truffe est réapparue dans le secteur dans les années 70. Le champignon est depuis cultivé par quatre producteurs. C'est sans doute la plus aléatoire des cultures dont le succès dépend de nombreux paramètres qui tiennent aussi bien du sol, de la météo ou de l'arbre dont le champignon dépend. Le sol argilo-calcaire de Marigny-Marmande semble particulièrement bien convenir à la truffe dont la récolte s'échelonne environ de la mi-décembre à la mi-février.

Si le produit reste cher (entre 800 € et 1000 € le kilo), 10 g par personne suffisent pour réaliser un délicieux repas !

L'événement de l'année pour Marigny-Marmande, c'est le Marché aux truffes. Capitale tourangelle de la production de ce diamant noir, la commune l'a mis en place, il y a 20 ans. Il regroupe aujourd'hui 10 à 15 trufficulteurs et des artisans de produits de fête. Les professionnels comme les particuliers viennent s'y approvisionner. À cette occasion, un menu exceptionnel est préparé. Tous les plats contiennent de la truffe.

Le coulommiers coupé en deux et parsemé de truffes râpées est parait-il fameux !

LE COUP DE COEUR

Sur la route qui relie Jaulnay à Marigny, apparaissent les ruines d'un télégraphe de Chappe, une solution innovante de communication mise en place par l'inventeur du même nom au début du 19^e siècle.

Composés d'un mat de 7 mètres, d'un bras principal et de deux ailes noires, ils permettaient la circulation de message en utilisant un codage.

Les mouvements devaient être observés à la lunette depuis un autre télégraphe en raison de la distance qui les séparaient, puis retransmis.

Celui de Marigny-Marmande fut mis en service en 1822 et abandonné en 1866. Il était une des étapes de la ligne liaison Paris-Bayonne !



Le Parc, c'est vous !

Allonnes (49)
Ambillou-Château (49)
Anché (37)
Andard (49)
Antoigné (49)
Artannes-sur-Thouet (49)
Assay (37)
Avoine (37)
Avon-les-Roches (37)
Avrillé-les-Ponceaux (37)
Azay-le-Rideau (37)
Beaufort-en-Vallée (49)
Beaumont-en-Véron (37)
Benais (37)
Blaison-Gohier (49)
Blou (49)
Bourgueil (37)
Brain-sur-Allonnes (49)
Brain-sur-l'Authion (49)
Braslou (37)
Braye-sous-Faye (37)
Bréhémont (37)
Brézé (49)
Brigné-sur-Layon (49)
Brion (49)
Brizay (37)
Brossay (49)
Candes-Saint-Martin (37)
Chacé (49)
Champigny-sur-Veude (37)
Chaveignes (37)
Cheillé (37)
Chemellier (49)
Chênehutte-Trèves-Cunault (49)
Chézelles (37)
Chinon (37)
Chouzé-sur-Loire (37)
Cinçais (37)
Concours-sur-Layon (49)
Continvoir (37)
Corné (49)
Courcoué (37)
Coutures (49)
Couziers (37)
Cravant-les-Coteaux (37)
Crissay-sur-Manse (37)
Crouzilles (37)

Dénezé-sous-Doué (49)
Doué-la-Fontaine (49)
Faye-la-Vineuse (37)
Fontaine-Guérin (49)
Fontevraud-l'Abbaye (49)
Forges (49)
Gée (49)
Gennes (49)
Gizeux (37)
Grézillé (49)
Huismes (37)
Ingrandes-de-Touraine (37)
Jaulnay (37)
La Bohalle (49)
La Breille-les-Pins (49)
La Chapelle-aux-Naux (37)
La Chapelle-sur-Loire (37)
La Daguenière (49)
La Ménitré (49)
La Roche-Clermault (37)
La Tour-Saint-Gelin (37)
Langeais (37)
Le Coudray-Macouard (49)
Le Puy-Notre-Dame (49)
Le Thoureil (49)
Lémeré (37)
Lerné (37)
Les Rosiers-sur-Loire (49)
Les Ulmes (49)
Les Verchers-sur-Layon (49)
Lignières-de-Touraine (37)
Ligré (37)
L'Île-Bouchard (37)
Longué-Jumelles (49)
Louerre (49)
Louresse-Rochemenier (49)
Luzé (37)
Marcay (37)
Marigny-Marmande (37)
Mazé (49)
Meigné-sous-Doué (49)
Montfort (49)
Montreuil-Bellay (49)
Montsoreau (49)
Neuillé (49)
Panzoult (37)
Parcay-sur-Vienne (37)

Parnay (49)
Pont-de-Ruan (37)
Razines (37)
Restigné (37)
Richelieu (37)
Rigny-Ussé (37)
Rilly-sur-Vienne (37)
Rivarennes (37)
Rivière (37)
Rou-Marson (49)
Saché (37)
Saint-Benoît-la-Forêt (37)
Saint-Clément-des-Levées (49)
Saint-Cyr-en-Bourg (49)
Saint-Georges-des-Sept-Voies (49)
Saint-Georges-du-Bois (49)
Saint-Georges-sur-Layon (49)
Saint-Germain-sur-Vienne (37)
Saint-Macaire-du-Bois (49)
Saint-Martin-de-la-Place (49)
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)
Saint-Michel-sur-Loire (37)
Saint-Nicolas-de-Bourgueil (37)
Saint-Patrice (37)
Saint-Philbert-du-Peuple (49)
Saint-Rémy-la-Varenne (49)
Saumur (49)
Savigny-en-Véron (37)
Sazilly (37)
Seuilly (37)
Souzay-Champigny (49)
Tavant (37)
Theneuil (37)
Thilouze (37)
Thizay (37)
Trogues (37)
Turquant (49)
Vallères (37)
Varennes-sur-Loire (49)
Varrains (49)
Vaudelnay (49)
Verneuil-le-Château (37)
Verrie (49)
Villaines-les-Rochers (37)
Villandry (37)
Villebernier (49)
Vivry (49)

RECENSEMENT DES SITES GÉOLOGIQUES

L'inventaire du patrimoine géologique de la région Centre vient d'être engagé en 2013. Cette démarche lui permettra d'être reconnu, au même titre que le patrimoine biologique, comme une composante du patrimoine naturel régional.

L'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre et coordonné par la Commission régionale du Patrimoine géologique, composée d'experts.

Tout site géologique ayant une dimension patrimoniale, qu'elle soit scientifique, pédagogique, ou touristique doit être signalé.

Associations, collectivités, particuliers, si vous souhaitez participer à cet inventaire, téléchargez sur le site Internet du Parc la fiche de renseignements.

Rendez-vous sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Tuffeau jaune de la grotte de la Sybille (Panzoult - 37)



Journal du Parc n°16 _ Janvier 2014

Directeur de la publication : Jean-Michel Marchand

Conception, rédaction : PNR LAT - Cartographie : PNR LAT (Vincent Benoist)

Impression : Imprimerie Loire Impression

Crédit photos : Philippe Body, David Greyo, David Lédan, Jean-Jacques

Macaire, Mairie de Marigny-Marmande, PNR des Ballons des Vosges, Fotolia

PNR LAT (Catherine Allereau, Emmanuelle Crépeau, Bastien Martin, Jennifer

Pichonneau) - N°ISSN : 1778 - 8498

Document imprimé sur papier recyclé à partir d'encre végétales

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOIREAU

Tél : 02 41 53 66 00 Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Site Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

